

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Puis-je demander au ministre du Commerce si des entretiens ont eu lieu avec le chef de l'EURATOM pour ce qui est de fournir de l'uranium canadien à cet organisme international?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Je n'ai pas pu participer à ces entretiens car j'ai assisté à une séance du comité de l'agriculture, où s'étaient rendus également les membres de la Commission du blé. Cependant, nous nous sommes tenus en relations étroites avec l'EURATOM et nous avons insisté sur la question d'uranium que pourrait fournir le Canada. La plus étroite collaboration existe entre cette organisation européenne et le Canada. Les représentants de l'EURATOM ont suivi de près les travaux d'expansion en cours à Chalk River. Je pense donc que notre attitude est tout à fait claire concernant la possibilité de répondre à leurs besoins d'uranium.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

INTERPELLATION AU SUJET DE LA MODIFICATION DE LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Pourrait-il dire à la Chambre si la modification de la loi sur la radiodiffusion, annoncée dans le discours du trône, sera présentée au cours de la présente session?

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Non, monsieur l'Orateur, la modification ne sera pas présentée cette session-ci.

LA DÉFENSE PASSIVE—INTERPELLATION AU SUJET DE LA MISE À L'ÉTUDE DES CRÉDITS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Pourrais-je poser au leader de la Chambre la question suivante: vu qu'il dit qu'avant la fin de la semaine prochaine nous passerons aux crédits du ministère de la Défense nationale et du ministère de la Production de défense, sera-t-il possible de passer, avant la fin de la semaine prochaine, au crédit relatif à la défense passive, qui relève du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social?

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Comme le crédit relatif à la défense passive relève du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social,—et je suis tout à fait sûr que l'honorable député

d'Essex-Est prononcera au moins un et peut-être plusieurs longs discours à propos du premier poste des crédits de ce ministère,—je suis enclin à croire qu'il ne serait guère approprié d'étudier les deux crédits en même temps.

L'hon. M. Martin: J'ai une autre question à poser. Mon honorable ami a tout à fait raison de dire que lorsque nous en viendrons au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable député d'Essex-Est aura beaucoup de choses utiles à dire. Mais comme mon ami le secrétaire d'État aux Affaires extérieures le sait, le gouvernement a décidé de répartir la responsabilité de la défense passive entre trois ministères du gouvernement, à savoir le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et le premier ministre; la défense passive n'est pas normalement considérée comme relevant entièrement de la Santé nationale et du Bien-être social.

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Martin: Je dirai...

M. l'Orateur suppléant: Je signale à l'honorable député que le but d'une question est d'obtenir des renseignements, et non de faire des déclarations.

L'hon. M. Martin: Maintenant que Votre Honneur a reconnu le bien-fondé de ma question, je demanderai tout simplement au ministre des Travaux publics, ou au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ou au leader de la Chambre, s'il serait assez bon de faire en sorte que toutes les questions de défense, y compris la défense passive, soient discutées en même temps.

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur, je m'empresse toujours d'accéder aux désirs de mon vieil ami l'honorable député d'Essex-Est, mais je crains que cette fois, je ne saurais le faire.

L'hon. M. Martin: Alors il nous faudra continuer à propos de la défense passive.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

DÉCLARATION DEMANDÉE AU MINISTRE SUR LA SITUATION ACTUELLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Je voudrais savoir du ministre du Revenu national, dont relève la Société Radio-Canada, s'il est maintenant en mesure de nous faire un exposé de la situation qui existe dans cet organisme qui revêt, évidemment, beaucoup d'importance pour nous tous.